

- **Parlons-en dès que possible avec des collègues**, débriefons en équipe cela nous permettra de gérer les émotions, la tension provoquée par l'annonce. Puiſons en nos ressources, en nos moyens pour poursuivre.
- **Restons attentifs à l'attitude de l'autre et adaptons la nôtre** : lorsque nous recroiserons la personne, restons ouverts au « bonjour » et à l'échange.
- **Orientons la personne**, si besoin, vers des professionnels ou associations locales.



CHAQUE SITUATION EST SINGULIÈRE

Sur le territoire de Dinan Agglomération :

Le premier acteur vers qui orienter la personne endeuillée est son médecin généraliste.

Collectif Vivre son Deuil Bretagne

Rennes - 02 99 53 48 82 - 7 rue de Normandie

Orientation vers les associations qui proposent un accompagnement des personnes en deuil, en vue d'un accompagnement individuel et/ou collectif.

Associations d'accompagnement - 06 69 94 39 96 / 06 66 61 78 01

Urgence Centre Hospitalier Dinan

Dinan - Rue Chateaubriand
(ouvert 24h/24h, 7 jours/7)

Le médecin généraliste proposera, si besoin, une orientation vers d'autres structures :

Centre Médico-Psychologique Adultes

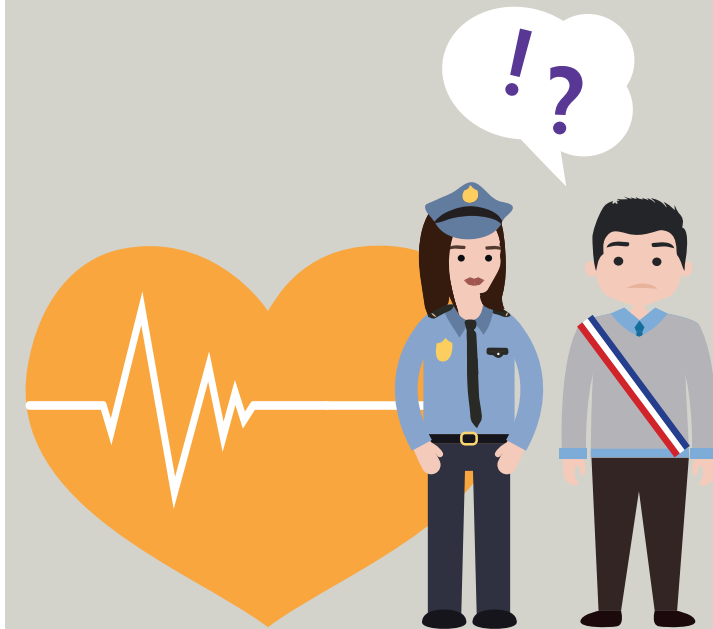
Dinan - 02 96 39 93 81 - 117 rue de Brest
Plancoët - 02 96 84 25 21 - Place du Tramway

Centre Médico-Psychologique Enfants et Adolescents

Dinan - 02 96 87 11 87 - 9 rue de la Préjentaïs
Broons - 02 96 84 65 67 - 32 rue de la Gare
Plancoët - 02 96 84 19 79 - Place du Tramway

De l'aide peut également être apporté par un psychologue, un psychiatre, un pédopsychiatre en libéral, des services de santé, des associations locales...

L'ANNONCE D'UN DÉCÈS BRUTAL



A destination des forces de l'ordre, services de secours et élus de Dinan agglomération.

Se préparer à l'annonce



Évitons au maximum de faire l'annonce par téléphone.



Allons-y à deux : autorisons-nous/obligeons-nous à appeler un collègue ou une personne ressource pour être accompagné afin de pouvoir, lors de l'annonce, prendre du recul sur la situation, avoir un soutien si les mots sont difficiles à dire, faire face à la réaction de la personne...



Prenez le temps de la réflexion : réfléchissons à ce que nous allons dire, à comment nous allons le dire.



Si nous ne nous sentons pas en capacité de le faire, **autorisons-nous à ne pas y aller** : sollicitons quelqu'un d'autre, cela peut être l'occasion de valoriser les compétences des personnes moins en difficulté dans ce genre de situation.



Préparons-nous aux différentes réactions possibles de la personne à qui nous annonçons le décès, elles peuvent être multiples et déroutantes.

Annoncer le décès à la famille

- Lorsque le décès a eu lieu dans la maison, pensons que **notre arrivée dans le domicile peut être ressentie comme une intrusion**.
- **Invitons la personne à s'asseoir et asseyons-nous avec elle** : « y a-t-il un endroit où nous pouvons nous asseoir ? ».
- **Soyons attentifs aux personnes présentes dans la maison** au moment de l'annonce (exemple : un enfant dans l'escalier).
- **Nommons clairement le décès** : « Madame/Monsieur, nous avons une très mauvaise nouvelle à vous annoncer, votre... est décédé(e) ».
- **Expliquons la situation** : il est parfois impossible pour l'entourage d'aller voir le corps. Expliquons-le à la famille.
- Essayons, autant que faire se peut, de **répondre aux questions posées** même si elles semblent surprenantes.
- **Informons, sensibilisons sur le fait que l'information circule vite** et qu'elle peut se retrouver sur les réseaux sociaux, c'est pourquoi il est conseillé d'informer rapidement les autres membres de la famille.

- **Assurons-nous que quelqu'un de l'entourage** (famille, ami, voisin, collègue...) **prenne le relais avant de quitter le domicile** et réfléchissons ensemble sur qui cela peut être.
- **Indiquons à la personne la nécessité de prendre contact auprès d'un service de Pompes Funèbres**, celui-ci renseignera la famille sur les différentes démarches administratives à effectuer.
- **Pour les élus : donnons les coordonnées de la Mairie**, au cas où la famille souhaite prendre contact pour une aide, un renseignement.

Annoncer le décès à un enfant

- **Prenez soin des enfants et jeunes présents** au moment de l'annonce - Ne les oublions pas.
- **Proposons à un adulte proche de l'enfant d'annoncer le décès** et prenons le relai si besoin.
- **Mettons-nous à la hauteur de l'enfant**.
- **Utilisons les mots justes**, autorisons-nous à dire le mot "mort". Avec délicatesse, **soyons clair et précis**.
- **Faisons-nous confiance** et faisons du mieux que nous pouvons.
- **Assurons-nous que l'enfant ait bien compris les choses et qu'il soit accompagné d'un adulte bienveillant** avant de quitter le domicile.